

Annexe V**Tableau de correspondance d'épreuves**

C.A.P. Construction d'ensembles chaudronnés défini par l'arrêté du 21 août 1987 Dernière session : 2010	C.A.P. Réalisation en chaudronnerie industrielle défini par le présent arrêté 1ère session : 2011
Domaine professionnel	
EP1 - Communication technique. Préparation du travail. Technologie	EP1 - Analyse et exploitation de données techniques
EP2 - Mise en œuvre, réalisation, contrôle	EP2 - Mise en œuvre de la fabrication de tout ou partie d'un ensemble
Domaines généraux	
EG1 - Français et Histoire-géographie	EG1 - Français et Histoire-géographie
EG2 - Mathématiques - Sciences physiques	EG2 - Mathématiques - Sciences physiques
EG3 - Éducation physique et sportive	EG3 - Éducation physique et sportive
EF - Épreuve facultative de langue vivante	EF - Épreuve facultative de langue vivante